



Ref : CA2016/03

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JANVIER 2016

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS
DES STATUTS DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

➡ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 22 janvier 2016 réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

*Vu la loi n°2013-660 du 22/07/2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche,
Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République
Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-3-II-3°, D.719-41 à D.719-47-5,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ ***approuve les propositions de modifications des statuts de l'Université Bordeaux Montaigne, telles qu'explicitées en pièces jointes à la présente délibération (2 documents).***

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 22 janvier 2016.

Nombre de membres présents	14
Nombre de membres représentés	4
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	18
Nombre de votes pour	18
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Signé

Jean-Paul JOURDAN.

Publié le: 25/02/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le: 28/01/2016